

Châtenois-les-Forges

Place aux jeux sur un city parc flambant neuf

Le city parc s'inscrit dans le développement de l'offre de loisirs et de la pratique sportive de la commune. Il fait partie du plan « 5 000 terrain de sport » d'ici 2024 permettant à la commune d'obtenir 43 % de subvention, sur des travaux s'élevant à 70 100 €.

L'Est Républicain - 20 oct. 2023 à 18:22 - Temps de lecture : 2 min



La maire de la commune, Marie-Josée Baillif, avec pour partenaire Florian Bouquet, le président du Conseil départemental, ont échangé quelques balles avec les jeunes basketteurs.

Soucieuse de sa jeunesse, la mairie de Châtenois-les-Forges a inauguré son city parc mercredi après-midi en présence de la maire Marie-Josée Baillif, de nombreux élus, de représentants d'associations et d'habitants.

Le nouvel équipement s'inscrit dans le développement de l'offre de loisirs et de la pratique sportive de la commune. Coût de l'opération : 70 100 € HT, subventionnés à 35 % par le Département et à 43 % par l'Agence nationale du sport, au titre du plan « 5 000 terrains de sport ».

Démarré en mai au lieu-dit du Green, sur un terrain jouxtant le centre de secours, le terrassement et l'aménagement de la plateforme ont été réalisés par l'entreprise Idverde pour un coût de 24 900 € HT. Husson International s'est chargé de la finition avec la construction des équipements multisports pour 45 200 € HT. Techniquement, avec des dimensions de 32 m par 15 m, le terrain à ciel ouvert et entièrement clôturé, est flanqué de deux frontons et de palissades latérales basses dans lesquelles s'insèrent des buts pour la pratique du football et du handball ainsi que deux paniers de basket-ball. Un filet central amovible, réglable en hauteur, permet de jouer au volley-ball, au tennis et au badminton. L'ensemble est complété à l'extérieur par deux modules de fitness. Implantée en bordure de la piste cyclable et à quelques encablures du complexe sportif, cette nouvelle installation sera, à coup sûr, le nouveau terrain de jeu de la jeunesse châtenaise. Les écoles et les services de loisirs n'en seront pas écartés.



À LIRE AUSSI

Le covoiturage peut parfois sembler un peu...

Esso | Sponsorisé